

★ Connaissance de mes règles de sécurité ★

1. Je DEMANDE D'ABORD à mes parents, tuteurs ou autres adultes en qui j'ai confiance avant d'aller où que ce soit, d'aider qui que ce soit, d'accepter quoi que ce soit ou de monter dans une voiture.
2. Je ME FAIS ACCOMPAGNER PAR UN(E) AMI(E) quand je vais quelque part ou quand je vais jouer dehors.
3. Je DIS NON aux personnes qui essaient de me toucher ou de me faire du mal. J'ai tout à fait LE DROIT de refuser.
4. Je PARLE aux adultes en qui j'ai confiance si quelque chose me rend triste, m'effraie ou m'embarrasse.

Parfois, il y a des gens qui jouent des tours à d'autres personnes ou leur font du mal. Personne n'a le droit de te faire ça. Applique donc ces règles et rappelle-toi que tu es FORT(E) et INTELLIGENT(E), et que tu as toujours le droit d'être en SÉCURITÉ.

- DEMANDE D'ABORD
- FAIS-TOI ACCOMPAGNER PAR UN(E) AMI(E)
- DIS «NON» À QUICONQUE TENTE DE TE TOUCHER OU TE FAIRE DU MAL
- PARLE À UN ADULTE EN QUI TU AS CONFIANCE SI QUELQUE CHOSE T'ARRIVE



1-800-THE-LOST® (1-800-843-5678)
www.missingkids.com

OJJDP Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention
Office of Justice Programs • U.S. Department of Justice

Ce projet a reçu le soutien de la subvention N° 2010-MC-CX-K001 octroyée par le Bureau de la Justice juvénile et de la prévention de la délinquance (Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention - OJJDP), Bureau des Programmes de justice (Office of Justice Programs - OJP), Ministère de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice - DOJ). Les points de vue ou opinions exprimés dans ce document sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle ou les directives du Ministère de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice - DOJ). Le Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children® - NCMEC) et 1-800-THE-LOST® sont des marques déposées du Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children® - NCMEC). Ce document a précédemment été publié sous les titres «Mes 8 règles de sécurité» (My 8 Rules for Safety) et «Connaissance de mes 8 règles de sécurité» (Knowing My 8 Rules for Safety). Commande NCMEC N° 28FR.

Copyright © 1991, 1999, 2005 et 2010 Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children). Tous droits réservés.

Détachez le marque-page ci-dessous et donnez-le à vos enfants!

Connaissance de mes règles de sécurité

1. Je DEMANDE D'ABORD à mes parents, tuteurs ou autres adultes en qui j'ai confiance avant d'aller où que ce soit, d'aider qui que ce soit, d'accepter quoi que ce soit ou de monter dans une voiture.
 2. Je ME FAIS ACCOMPAGNER PAR UN(E) AMI(E) quand je vais quelque part ou quand je vais jouer dehors.
 3. Je DIS NON aux personnes qui essaient de me toucher ou de me faire du mal. J'ai tout à fait LE DROIT de refuser.
 4. Je PARLE aux adultes en qui j'ai confiance si quelque chose me rend triste, m'effraie ou m'embarrasse. Parfois, il y a des gens qui jouent des tours à d'autres personnes ou leur font du mal. Personne n'a le droit de te faire ça. Applique donc ces règles et rappelle-toi que tu es FORT(E) et INTELLIGENT(E), et que tu as toujours le droit d'être en SÉCURITÉ.
- FAIS-TOI ACCOMPAGNER PAR UN(E) AMI(E)
 - DIS «NON» À QUICONQUE TENTE DE TE TOUCHER OU TE FAIRE DU MAL
 - PARLE À UN ADULTE EN QUI TU AS CONFIANCE SI QUELQUE CHOSE T'ARRIVE
- 1-800-THE-LOST® (1-800-843-5678)
www.missingkids.com

Ce projet a reçu le soutien de la subvention N° 2010-MC-CX-K001 octroyée par le Bureau de la Justice juvénile et de la prévention de la délinquance (Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention - OJJDP), Bureau des Programmes de justice (Office of Justice Programs - OJP), Ministère de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice - DOJ). Les points de vue ou opinions exprimés dans ce document sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position officielle ou les directives du Ministère de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice - DOJ). Le Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children® - NCMEC) et 1-800-THE-LOST® sont des marques déposées du Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children® - NCMEC). Ce document a précédemment été publié sous le titre «Mes 8 règles de sécurité» (My 8 Rules for Safety). Commande NCMEC N° 28FR. Copyright © 1998, 2005 et 2010 Centre national des enfants disparus & exploités (National Center for Missing & Exploited Children® - NCMEC). Tous droits réservés.